Envoyé en préfecture le 10/03/2026
Reçu en préfecture le 10/03/2026
Publié le
ID : 035-213501661-20260227-2026_15-DE

Mairie de MARPIRE
Ille-et-Vilaine
3522

N° 2026/15

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation : 17.02.2026
Nombre de conseillers en exercice : 15 présents : 14 votants : 14

L'AN DEUX MIL VINGT-SIX
Le 27 FEVRIER, à 20H30, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique, sous la présidence de Mme MOUSSU Thérèse, Maire.
Etaient présents : MOUSSU Thérèse - TRAVERS Alain - PASQUEREAU Sylvie - HALLET Christelle - PAIN Jean-Yves - COUROUSSE Stéphanie - GARDAN Nadine - LEJAS Frédéric - DAGUISE Laurent - FAUCHEUX Ludivine - TROPEE Rémi - BEAUDUCEL Cécile - DUBOIS Gildas - BRISSIER Régis formant la majorité des membres en exercice.
Absente excusée : ALBARET Coralie
M. BRISSIER Régis a été élu secrétaire de séance.

OBJET : VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2026 COMMUNE

Il est demandé au Conseil Municipal de se prononcer sur le budget primitif 2026, arrêté lors de la réunion de la commission des finances, comme suit :

	DEPENSES	RECETTES
Section de fonctionnement	731 182.09 €	731 182.09 €
Section d'investissement	1 086 239.92 €	1 086 239.92 €

LE CONSEIL MUNICIPAL,
Après en avoir délibéré,
APPROUVE à l'unanimité le budget primitif 2026 de la Commune arrêté comme suit :

	DEPENSES	RECETTES
Section de fonctionnement	731 182.09 €	731 182.09 €
Section d'investissement	1 086 239.92 €	1 086 239.92 €

Pour extrait conforme au registre

Le Maire
Thérèse MOUSSU

MAIRIE DE MARPIRE (Ille-et-Vilaine)